

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUES ?

L'Agence vous accompagne

Alors que les attentes des touristes évoluent, et que la prise de conscience du changement climatique et de son impact sur l'ensemble des activités de plaine et d'altitude s'accélère, **de multiples enjeux caractérisent le développement et l'aménagement touristiques des territoires alpins.**

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, outil partenarial d'ingénierie publique, collabore avec de nombreux territoires sur ces sujets, considérant le tourisme **comme une thématique partagée.** Elle intéresse en effet tant les territoires urbains que ruraux, depuis la métropole et les plaines avoisinantes jusqu'au cœur des Parcs naturels régionaux en passant par les stations de montagne.

Par son implication spécifique auprès des territoires de montagne isérois et gapençais, l'Agence a développé son expertise sur plusieurs champs d'activité : élaboration de documents de planification à grande échelle comme les SCoT et les PLUi pour les territoires touristiques ; aide à la définition de stratégies de développement touristique couplées aux orientations d'aménagement du territoire ; conception de projets communaux de développement et d'aménagement touristique ; observation des tendances et appui à la « radiographie » du tourisme local ; analyse de l'hébergement et de l'immobilier de loisirs ; offre d'activités touristiques 4 saisons...

Au fil des expériences et des études, l'Agence prend la mesure des enjeux et ses compétences pluridisciplinaires lui permettent d'être à l'écoute des besoins, au plus près des préoccupations des territoires touristiques en général, et montagnards en particulier (en cours) : l'estimation des retombées économiques du tourisme ; l'amélioration de l'offre d'hébergement et la caractérisation de l'immobilier de loisirs ; la connaissance de la fréquentation ; la diversification des activités touristiques et de loisirs ; la valorisation de l'environnement ; la localisation des équipements touristiques et leur réversibilité ; l'accompagnement des stations de ski ; l'accessibilité et les mobilités touristiques... à l'heure où le changement climatique appelle au renouvellement des idées et des modèles.

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

www.aurg.org Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

Observer les DYNAMIQUES TOURISTIQUES et de LOISIRS

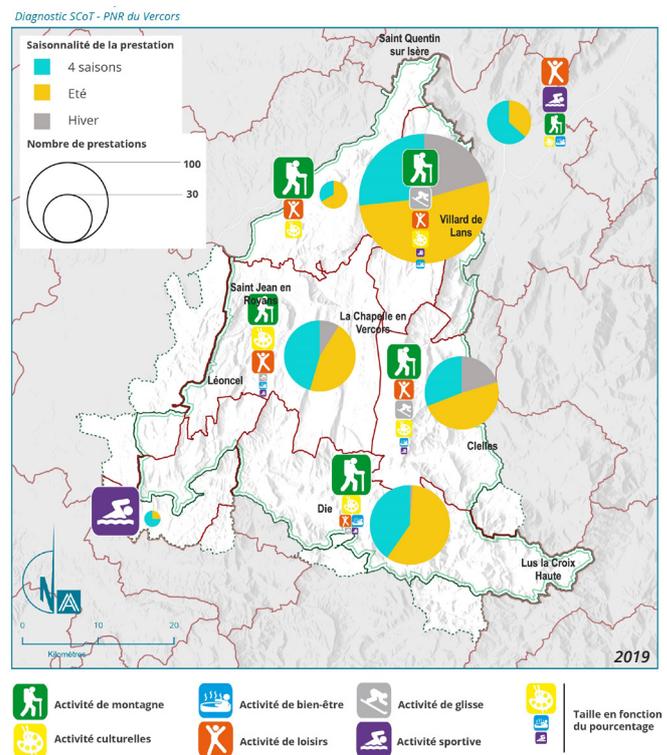
L'observation du tourisme et des loisirs est un des cœurs de métiers de l'Agence, au service des besoins des territoires montagnards et de la grande région grenobloise.

- Analyse du parc d'hébergements et caractérisation de l'immobilier de loisirs : localisation, typologie (catégorie, capacités d'accueil, lits marchands et non-marchands...), âge du parc.
- Recensement de l'offre d'activités touristiques et de loisirs 4 saisons : localisation, typologie (activités, équipements, domaine skiable ou vtt, patrimoine culturel, fêtes et manifestations, type de commerces et services, restauration, points d'information touristique...), qualification et quantification.
- Suivi et évaluation des schémas de développement touristique par la constitution d'indicateurs.
- Croisement avec les expertises thématiques : foncier, économie et commerce, mobilités, environnement, paysage, géomatique...
- Veille territoriale.

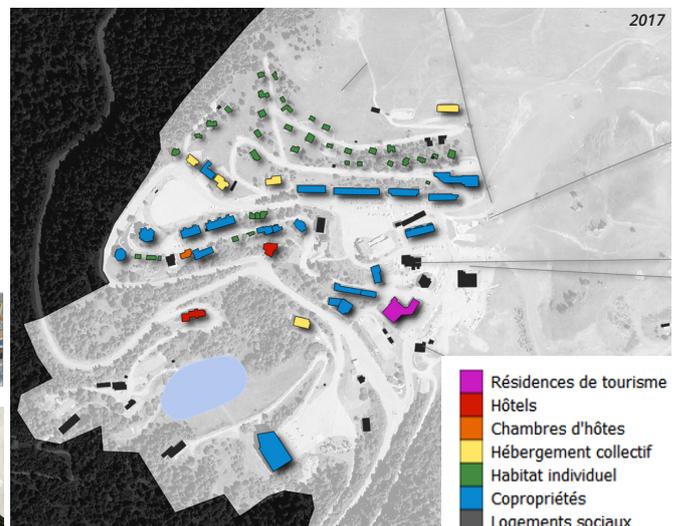


Station de Villard-de-Lans / Corrençon-en-Vercors

Parc naturel régional du Vercors : localisation et qualification des activités touristiques



Chamrousse : diagnostic des hébergements touristiques et enjeux de réhabilitation



Valoriser la DIMENSION TOURISTIQUE dans la STRATÉGIE et la PLANIFICATION TERRITORIALE

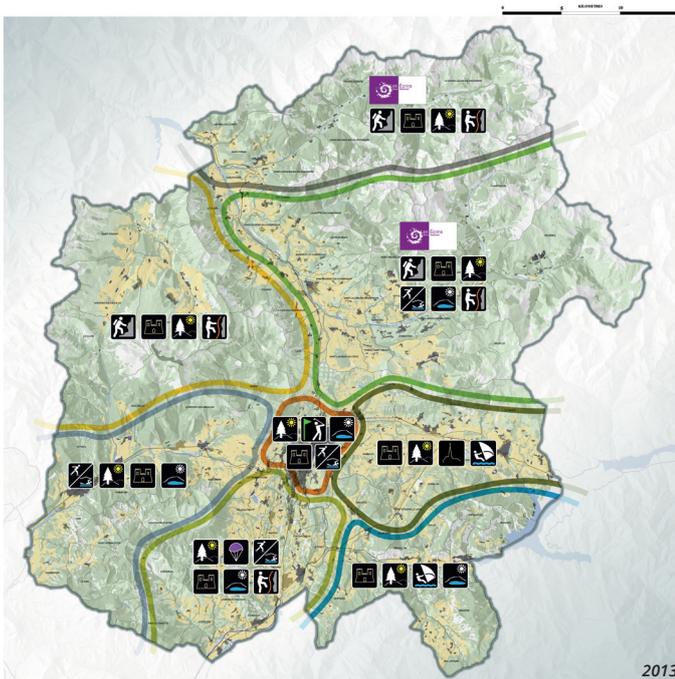
L'Agence aide les collectivités dans l'exercice de leurs compétences Tourisme et Urbanisme, en liant le développement touristique et l'aménagement de leur territoire aux différentes échelles.

- Accompagnement des élus pour mieux lier la mise en œuvre de la politique touristique et l'aménagement du territoire : analyse de l'organisation spatiale des activités touristiques et de loisirs 4 saisons, hiérarchisation des sites et grands équipements, assistance à l'élaboration de schémas de développement touristique.
- Intégration dans l'élaboration des documents de planification (SCoT, PLU intercommunal, PLU) des enjeux touristiques en territoires de montagne : adaptation aux spécificités montagne, urbanisation en continuité, intégration des UTN locales et structurantes...
- Suivi / mise en œuvre / évolution des documents de planification.
- Assistance juridique.

L'ALLIANCE D'EXPERTISES AU SERVICE DES STATIONS

Pour mener à bien les études adaptées aux besoins des territoires, l'Agence fait également appel à des partenaires reconnus. Ainsi, elle offre avec Irstea une expertise croisée pour analyser de manière prospective les piliers des stations : les conditions d'enneigement et les conditions d'hébergement. Cette expertise complémentaire a déjà été mise en œuvre pour Chamrousse et le Vercors.

Les orientations stratégiques du SCoT de l'aire gapençaise en matière de tourisme d'été et d'intersaisons



- Conforter les activités de pleine nature :**
- Activités liées aux lacs et plans d'eau
 - Activités nautiques et aquatiques
 - Activités aériennes (parachutisme, vol libre)
 - Activités à corde (escalade, canyoning, via ferrata, parcours dans les arbres, spéléologie)
 - Haute montagne
 - Golf
 - Autres activités de pleine nature :
 - VTT / cyclotourisme
 - Randonnée pédestre
 - Sports d'eau vive (canoë-kayak, canoë, rafting)
 - Activités équestres

- Renforcer le tourisme culturel et culturel :**
- Intérêt patrimonial
 - Intérêt culturel

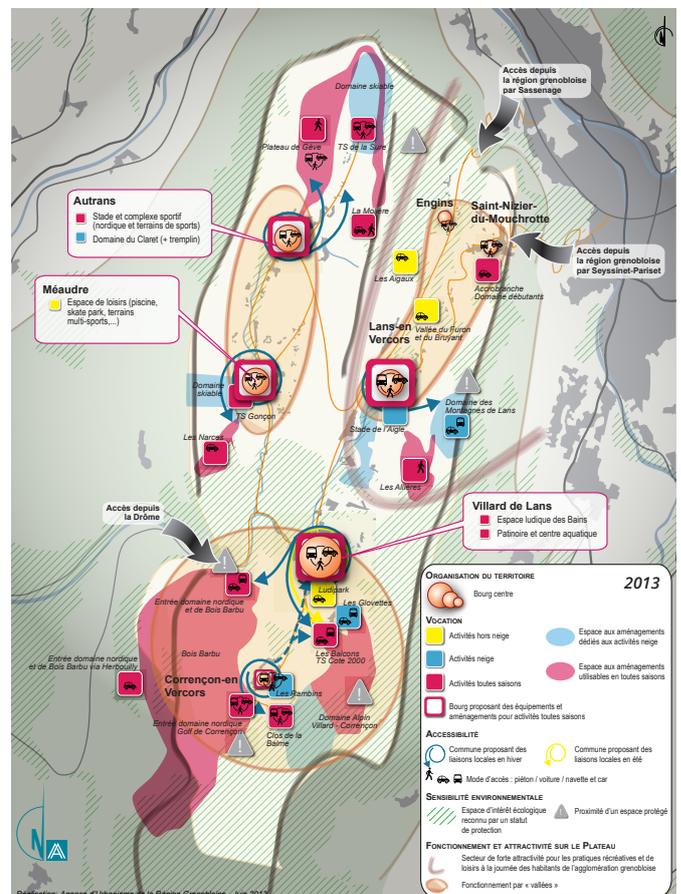
Préserver et valoriser le patrimoine naturel, rural et paysager, support du tourisme :

- Les espaces agricoles
- Les espaces naturels ouverts
- Les espaces boisés
- Les sommets et roches nues
- Les cours et plans d'eau

Compléter l'offre d'activité touristique et de loisirs :

- Equipements sportifs principaux des villes et bourgs
- Les secteurs touristiques :
 - Valgaudemar
 - Champsaur
 - Dévoluy
 - Avance
 - Serre-Ponçon
 - Tallard-Barillonnette
 - Deux Buëch
 - Gap

La Charte de développement de la CC du Massif du Vercors : les sites touristiques et de loisirs



- ORGANISATION DU TERRITOIRE 2013**
- VOCATION**
- Activités hors neige
 - Activités neige
 - Activités toutes saisons
 - Bourg proposant des équipements et un management pour activités toutes saisons
 - Espace aux aménagements dédiés aux activités neige
 - Espace aux aménagements utilisables en toutes saisons
- ACCESSIBILITE**
- Commune proposant des liaisons locales en hiver
 - Commune proposant des liaisons locales en été
 - Mode d'accès : piéton / voiture / navette et car
- SENSIBILITE ENVIRONNEMENTALE**
- Espace d'intérêt écologique reconnu par un statut de protection
 - Proximité d'un espace protégé
- FONCTIONNEMENT ET ATTRACTIVITE SUR LE PLATEAU**
- Secteur de forte attractivité pour les pratiques récréatives et de loisirs à la journée des habitants de l'agglomération grenobloise
- Fonctionnement par « vallées »

Aider à concevoir les PROJETS D'AMÉNAGEMENT et d'ÉQUIPEMENT TOURISTIQUES et de LOISIRS

L'Agence accompagne les collectivités dans la conception de leurs projets structurants, aux différents stades.

- Interventions sur les projets d'aménagement touristiques et de loisirs au stade des documents d'urbanisme : réflexions pré-opérationnelles et constitution des UTN locales ou structurantes, conseil sur les procédures, montage de dossiers pour la CDNPS, élaboration des Orientations d'aménagement et de programmation...
- Études préalables pour les aménagements touristiques et de loisirs en croisant les dimensions économique, paysagère et environnementale : études stations, études de mobilités dans un contexte touristique, études de redynamisation de centralités en sites touristiques...
- Aide à la conception et à la représentation dynamique des projets.
- Assistance juridique.

Le Clos de la Balme, Corrençon-en-Vercors : étude pré-opérationnelle de capacités et esquisses préalables à l'UTN locale dans le PLUi de la CC du Massif du Vercors



CONNAISSEZ-VOUS L'AGENCE D'URBANISME ?

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise a pour missions de suivre les évolutions des territoires, de participer à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification. Des missions qu'elle mène dans le souci de contribuer à harmoniser les politiques publiques aux différentes échelles de territoire (cf. art. L 132-6 du code de l'urbanisme).

Association loi 1901, elle compte aujourd'hui **une cinquantaine de collaborateurs pluridisciplinaires** (urbanistes, architectes, ingénieurs, juristes, cartographes, paysagistes, statisticiens, économistes, etc.) qui croisent leurs expertises dans les domaines de l'habitat et du foncier, de l'économie territoriale et du commerce, de la cohésion sociale, de l'environnement et du paysage, de l'énergie et des mobilités, du tourisme et des loisirs...

Ses travaux, observations et analyses sont mutualisés au service de ses membres, qui sont majoritairement des collectivités territoriales de la grande aire alpine grenobloise.

EN QUOI L'AGENCE PEUT-ELLE VOUS AIDER ?

- > Études urbaines : composition, schéma de desserte, Orientations d'aménagement et de programmation
- > Études de capacités des sites et études de faisabilité
- > Études de programmation
- > AMO et accompagnement de modification / élaboration / révision / mise en œuvre de documents de planification (SCoT - PLUi - PLU)
- > Dossiers UTN, études de discontinuité
- > Production de chiffres-clés, tableaux de bord des territoires, cartographie statistique (tercarte.aurg.org), suivi/évaluation...

CONTACTEZ-NOUS !